

2 Politique

Présentation des lettres de créance

Quatre nouveaux ambassadeurs accrédités hier

J.O.

Libreville/Gabon

LES nouveaux ambassadeurs du royaume du Maroc, d'Égypte, de la Corée du Sud et de la République populaire de Chine ont présenté hier leurs lettres de créance au chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, au palais de la présidence de la République. Il s'agit de Hu Chang Chun (Chine), Park Chung-nam (Corée du Sud), Abdallah Sbihi (Maroc) et Ahmed Hamdi Bakr Mohamed (Égypte).

Le nouveau représentant de l'empire du milieu au Gabon est né en février 1968. Il est titulaire d'un master en administration publique. Hu Chang Chun est une vieille connaissance pour avoir été, de 1193 à 1996, attaché près de l'ambassade de son pays au Gabon. Avant de revenir sur le sol gabonais, en tant que premier responsable, il était conseiller au département des Affaires africaines du ministère chinois des Affaires étrangères.

L'ambassadeur de la Corée



Photo : Mouniémo/P.P

L'ambassadeur de la République populaire de Chine, Hu Chang Chun ...

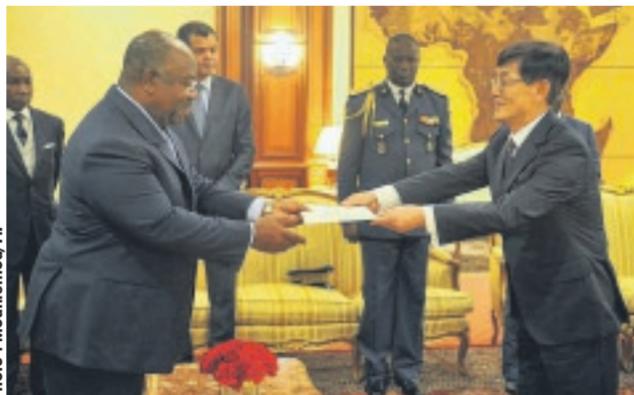


Photo : Mouniémo/P.P

... celui de la Corée du Sud, Park Chung-nam...

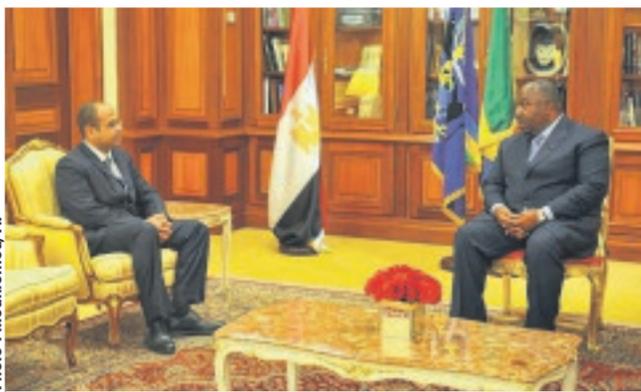


Photo : Mouniémo/P.P

... l'Egyptien Ahmed Hamdi Bakr Mohamed...

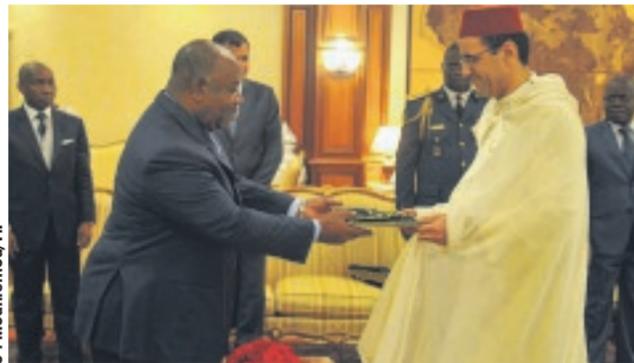


Photo : Mouniémo/P.P

... et le Marocain Abdallah Sbihi, présentant hier leurs lettres de créance au chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba.

du Sud, Park Chung-nam, quant à lui, est né le 10 novembre 1959. Titulaire d'un

master en science politique de l'Université de Géorgie, aux États-Unis, il a occupé

plusieurs fonctions. Ce diplomate rompu a été entre autres, directeur au

département Afrique de l'Ouest et de l'Est du ministre des Affaires étrangères de

son pays, puis ministre Conseiller d'ambassade en Israël. Il était en poste au Caire, en Égypte, avant de rallier Libreville comme Ambassadeur.

De son côté, l'ambassadeur du royaume chérifien, Abdallah Sbihi, est âgé de 47 ans. Ancien professeur en Droit à l'Université Mohammed V Souissi de Rabat, il a été, de 2009 à 2013, directeur général de la filiale du Groupe crédit agricole du Maroc, spécialisée dans le leasing et le crédit à la consommation. Au Gabon, il remplace le doyen du corps diplomatique, Ali Bojji. Il est marié et père de deux enfants.

Enfin, Ahmed Hamdi Bakr Mohamed, 45 ans, est le représentant du pays des Pharaons au Gabon. Diplômé en sciences politiques de l'Université du Caire, il a été tour à tour, adjoint du chef de mission à Kigali au Rwanda, adjoint au chef de mission au royaume du Maroc. Il parle plusieurs langues dont l'anglais, le français et l'allemand. Marié, il est également père de deux enfants.

Maîtrise de la masse salariale

L'autre grand défi du gouvernement

ONDOUBA'NTSIBAH

Libreville/Gabon

Parmi les principaux chantiers annoncés par le Premier ministre, Franck-Emmanuel Issoze Ngondet, lors de sa Déclaration de politique générale devant les députés jeudi, l'efficacité de la dépense publique figure en bonne place. C'est dans ce cadre qu'il a noté la nécessité, en vue de réduire le train de vie de l'Etat, d'engager des réformes dont celles visant la maîtrise de la masse salariale déjà décriée par certains partenaires.

TOUT le monde s'accorde pour dire que le programme de politique générale du gouvernement Issoze Ngondet présenté à l'Assemblée nationale, jeudi, avait davantage une tonalité économique et financière. Ce qui somme toute paraît normal, au regard de la crise qui secoue

le Gabon, à l'instar des autres pays pétroliers, surtout ceux de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

La conjoncture actuelle exige du gouvernement la réadaptation de ces politiques sectorielles. C'est donc fort de cela que le Premier ministre et son gouvernement entendent mettre en place une politique budgétaire efficace. "On ne saurait entrevoir une politique budgétaire efficace sans maîtrise de la masse salariale", a reconnu le chef du gouvernement devant les députés. Non sans souligner que "le retour au respect des critères de la Cémac est un impératif du gouvernement". Voilà pourquoi le gouvernement entend veiller à contenir la masse salariale, tout en rendant cet objectif compatible avec ses objectifs de développement. On sait que la masse salariale du Gabon fait partie des postes importants des

dépenses de l'Etat aujourd'hui. D'aucuns l'évaluent aujourd'hui à plus de 710 milliards de Francs CFA.

Et le locataire de l'Immeuble du 2-Décembre d'ajouter : "différentes pistes sont à explorer, parmi lesquelles il pourrait s'agir de procéder aux départs systématiques des personnes ayant atteint l'âge limite de la retraite ; de finaliser le programme des départs volontaires à la retraite ; et d'autres à débattre avec le Parlement très vite".

Toutefois, Franck-Emmanuel Issoze Ngondet a dit que dans cette tâche, "le gouvernement s'est fait accompagner par des organismes reconnus". Pensant à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international (FMI). Beaucoup se souviennent de ce qu'une opération de départs volontaires à la retraite avait été initiée lors du premier mandat du président Ali Bongo Ondimba. C'est donc le lieu d'en de-



Photo : D.R

Pour des raisons d'efficacité, le Premier ministre Franck-Emmanuel Issoze Ngondet et son équipe gagneraient à mener les réformes dans la transparence.

mander les résultats afin d'apprécier son efficacité. Puisque jusqu'à la fin dudit mandat présidentiel, les gouvernements précédents n'avaient pas communiqué dessus. Au point de conduire les uns et les autres à croire que l'opération a été tout simplement un échec. Voilà pourquoi certains doutent déjà de l'efficacité d'une telle mesure.

Dans tous les cas, la maîtrise de la masse salariale, dans un contexte de crise, est une nécessité absolue. Un véritable chantier. C'est par rapport à cela que beaucoup estiment important de soigner la manière de mener les réformes y relatives. Notamment en ce qui concerne le partenariat avec la Banque mondiale et FMI. A ce niveau, plusieurs interrogations demeurent.

Ira-t-on jusqu'à solliciter un programme auprès du FMI ? Si oui, quel en sera le prix, quand on sait le caractère contraignant des consignes du Fonds ? D'un autre côté, on se demande si au stade actuel des choses, le FMI peut constituer un passage obligé pour maintenir la fiabilité de nos finances publiques. Dans tous les cas, sur ce chantier, le gouvernement gagnerait à être un peu plus transparent. Sinon, des interprétations iront dans tous les sens. Déjà, certains estiment que les agents de l'Etat peuvent avoir des inquiétudes à se faire. Quelques-uns de leurs acquis pourraient être touchés. Si telle était l'option du gouvernement, le plus important, à nos yeux, reste de savoir comment faire avaler la pilule sans provoquer trop de dégâts.

"La crise est là ! Elle est dure", a récemment avoué, avec courage, le ministre de l'Economie...

Présidentielles 2016/Contentieux électoral

Jean Ping saisi à nouveau la Haute juridiction

C. O.

Libreville/Gabon

LES avocats de Jean Ping, ancien candidat à l'élection présidentielle du 27 août dernier, ont, récemment, saisi la Cour constitutionnelle. Et ce, conformément à la loi organique de cette juridiction, aux fins de lui

demander la révision des décisions N°50/CC et N°52/CC du 23 septembre 2016 relatives au contentieux électoral et à la proclamation des résultats du scrutin présidentiel. C'est ce qui sort de leur conférence de presse organisée, en milieu de semaine, à Libreville.

D'une manière générale, après avoir présenté leurs

arguments aux hommes et femmes des médias, les avocats de M. Ping ont souligné que leur recours a pour objectif de conduire la Cour constitutionnelle à décider que : "les résultats de 21 bureaux de vote du 2e arrondissement de Libreville ne soient pas annulés en ce que les procès-verbaux produits par la partie défenderesse sont des faux fabriqués

par elle-même ; les résultats du Haut-Ogooué sont révisés après confrontation des procès-verbaux détenus par tous les candidats et ceux de la Cénap ; en conséquence proclamer vainqueur de l'élection présidentielle du 27 août 2016 sur la base des résultats issus des procès-verbaux confrontés de tous les candidats et ceux de la Cénap."



Photo : Chris Oyame

Deux membres du Conseil de Jean Ping lors de leurs conférence de la presse.